



Chers amis,

Avant tout, ayons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés en 2021.

Les conditions sanitaires ne nous permettant toujours pas de nous réunir en ce début d'année, nous vous transmettons donc nos meilleurs vœux par écrit.

Grâce à la totale implication de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté de la Riviera Française, de la SNCF et des Entreprises qui travaillent dans notre vallée, la situation évolue de façon favorable.

Cette année, l'accès à Castérino devrait être rétabli, les Ponts d'Ambo et Cairos seront en cours de montage, toutes les brèches seront réparées et les travaux de protection dans le lit de la Roya vont se poursuivre.

Il restera la construction des derniers ponts dans la vallée, les travaux au col de Tende, le goudronnage de la chaussée, le percement du tunnel de Paganin ainsi que le confortement et la rénovation de la voie ferrée entre Nice et Tende.

Le moment est venu de formuler quelques vœux et règles simples pour nos villages afin de les rendre encore plus agréables à vivre pour leurs habitants et plus accueillants pour les visiteurs.



Tout le monde s'accorde à dire que notre village est magnifique avec ses places et ruelles typiques, ses toitures en lauzes et ses façades à la chaux très colorées.

Il est cependant important de préserver cette authenticité en respectant scrupuleusement les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France pour tous les travaux réalisés sur le bâti urbain ; ce sera notre héritage pour les générations futures.



De nouveaux containers ont été mis en place dernièrement pour faciliter le tri, il faut les utiliser judicieusement et employer des sacs poubelles fermés pour les ordures ménagères.

Les papiers des villages ne sont pas faites pour recevoir les ordures qui sont à déposer dans les containers et non devant ces derniers.

Afin d'éviter de polluer les rivières, il faut éviter de jeter les mégots de cigarettes à même le sol.

Concernant les encombrants, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone au numéro indiqué sur les containers pour organiser leur enlèvement gratuit.



Les déjections canines doivent impérativement disparaître de nos rues ainsi que les coulures d'urine sur les façades et les portes où leurs taches sont persistantes.

Les chiens sont à tenir en laisse par leurs propriétaires pour les empêcher de souiller les villages et leurs abords.



Le marché du dimanche attire toujours beaucoup de monde, quelle que soit la saison ; le masque reste obligatoire, en intérieur comme en extérieur.

D'autre part, il convient de rappeler que la vente et la consommation d'alcool et de stupéfiants sont strictement interdites sur le domaine public et sont passibles d'une amende.



Le stationnement anarchique des voitures qui ne respectent pas la réglementation peut empêcher le passage des bus, des véhicules de secours ou du chasse-neige.

Les vélos, motos et quads ne doivent pas être garés dans les rues.

N'oubliez pas que les épaves peuvent être enlevées gratuitement, il suffit d'en faire la démarche en mairie.



Nous reviendrons vers vous pour vous détailler les projets à venir sur la Commune dès que nous aurons des garanties sur la participation des différentes instances à leur financement.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022 : santé, bonheur et prospérité pour vous et tous vos proches.

Continuez à vous protéger et prenez bien soin de vous.

Le 7 janvier 2022

Le Maire
et le Conseil municipal